



Santé  
Canada Health  
Canada

*Votre santé et votre  
sécurité... notre priorité.*

*Your health and  
safety... our priority.*



La présente fiche de renseignements offre des renseignements sur le radon aux propriétaires de maison. Elle explique brièvement **les risques possibles pour votre santé**, comment le radon s'infiltré dans votre maison, comment vous pouvez détecter la concentration de **radon dans votre maison** et ce que vous devez faire si le niveau est au-delà de la concentration recommandée par la ligne directrice canadienne.

# RADON

Ce que vous devez savoir

Canada 

“Le radon est un gaz radioactif incolore et inodore se trouvant à l'état naturel dans l'environnement.”



## Quels sont les risques pour vous et votre famille?

L'exposition au radon augmente le risque de développer un cancer du poumon, ce qui a soulevé la préoccupation selon laquelle les niveaux de concentration de radon dans certaines maisons et bâtiments au Canada

peuvent constituer un risque pour la santé. On estime que 10 p. 100 de tous les cancers du poumon dans le monde sont liés à l'exposition au radon. Le niveau de risque dépend de

la concentration de radon présent, de la durée de

l'exposition et si vous fumez ou non. Les instruments qui mesurent les radiations sont réglés pour donner des mesures en unités scientifiques. Le radon est mesuré en becquerels par mètre cube,

1 Bq = 1 désintégration radioactive par seconde.

Par exemple, à un niveau de concentration de radon de 200 becquerels par mètre cube ( $\text{Bq}/\text{m}^3$ ), un fumeur ayant été exposé pendant 70 ans a 17 p. 100 de chance de développer un cancer du poumon par rapport à 2 p. 100 pour un non-fumeur. En comparaison, à une concentration de radon de  $800 \text{ Bq}/\text{m}^3$ , le risque pour un fumeur augmente à 30 p. 100 et à 5 p. 100 pour un non fumeur.







## Qu'est ce que le radon?

Le radon est un gaz radioactif incolore et inodore se trouvant à l'état naturel dans l'environnement. Il provient de la désintégration naturelle de l'uranium qui se trouve généralement dans les sols et les roches. Du fait que le radon est un gaz, il peut facilement se déplacer à travers les pores des sols et d'autres matières, lui permettant ainsi d'entrer dans l'air que nous

respirons, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des bâtiments. À l'extérieur, le radon se mélange à d'importants volumes d'air frais et est dilué à de faibles niveaux de concentration. Toutefois, si le radon entre dans un espace clos ou mal ventilé d'un bâtiment, il peut s'accumuler à des niveaux de concentration pouvant poser des risques pour la santé.



## Réduire les risques

Les études de Santé Canada permettent de confirmer qu'il est plutôt rare que le niveau de concentration de radon soit élevé dans les maisons au Canada. Cependant, les niveaux de concentration de radon sont très variables et il est difficile de prédire la concentration de radon dans une maison en particulier. Toutes les maisons, quels que soient leur âge ou conception, peuvent faire face à un problème de radon. Par conséquent, Santé Canada encourage les Canadiens et les Canadiennes à vérifier leurs maisons.

En général, le radon s'infiltré dans les bâtiments par les fondations et les vides sanitaires. L'augmentation de la ventilation dans le sous-sol pour permettre

un échange d'air ou la rénovation des planchers du sous-sol ainsi que le scellement des fissures et des ouvertures dans les murs, les planchers et autour des tuyaux et des drains peuvent être tout ce qui est nécessaire pour réduire le niveau de radon dans votre domicile. D'autres méthodes existent et peuvent être utilisées par des entrepreneurs spécialisés, afin de réduire davantage les niveaux de concentration de radon. La méthode utilisée et les coûts engagés pour réduire le radon dans votre maison dépendent de l'étendue du problème et de la conception de votre maison. Les coûts peuvent aller de quelques centaines de dollars pour de simples modifications à quelques milliers de dollars pour des réparations plus importantes.

# La ligne directrice sur le radon

En 2007, Santé Canada a annoncé une ligne directrice révisée pour les niveaux de concentration de radon dans l'air intérieur. En se fondant sur une nouvelle recherche, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux ont collaboré afin d'élaborer une nouvelle ligne directrice visant à contribuer à protéger les Canadiens et les Canadiennes des risques pour la santé associés au radon. La nouvelle ligne directrice établit la concentration à 200 Bq/m<sup>3</sup> alors

qu'elle était à 800 Bq/m<sup>3</sup> dans la ligne directrice précédente. Santé Canada recommande que vous preniez des mesures correctives visant à réduire la concentration de radon dans votre maison si celle-ci dépasse les 200 Bq/m<sup>3</sup> recommandée par la ligne directrice. Vous pouvez trouver des méthodes pour diminuer les niveaux de radon dans le livret mentionné ci-dessous en composant le 1-800-668-2642 [Pour en savoir plus...]

## Comment savoir si les niveaux de concentration de radon dans votre maison dépassent les normes recommandées par la ligne directrice?

Premièrement, effectuez un test. Le test de radon peut être facilement effectué par le propriétaire de la maison à l'aide de détecteurs spéciaux offerts dans les commerces. Ces appareils sont simplement placés dans votre maison, exposés à l'air intérieur pendant une période particulière et sont ensuite renvoyés à la société afin d'être analysés. Certaines sociétés enverront un technicien qualifié chez

vous pour effectuer le test. Pour obtenir une liste des fournisseurs de service, vous pouvez également communiquer avec Santé Canada à l'adresse suivante :

Bureau de la radioprotection  
775, chemin Brookfield  
Ottawa (Ontario) Canada K1A 1C1  
613-954-6647  
radon@hc-sc.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada,  
représentée par le ministre de Santé Canada, 2007  
SC Pub. : 4930  
Cat. : H128-1/07-515F  
ISBN: 978-0-662-07337-6



## Pour en savoir plus...

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le radon, consultez le site Web sur le radon de Santé Canada.

([www.santecanada.gc.ca/radon](http://www.santecanada.gc.ca/radon))

Une brochure est également offerte.

Santé Canada et la Société canadienne d'hypothèques et de logement ont produit une brochure intitulée Le radon – Guide à l'usage des propriétaires canadiens.

Pour obtenir une copie, consultez le site Web de la Société canadienne d'hypothèques et de logement ([www.schl.gc.ca](http://www.schl.gc.ca)) et cherchez le mot «radon», ([www.schl.gc.ca/odpub/pdf/61328.pdf](http://www.schl.gc.ca/odpub/pdf/61328.pdf)) ou composez le 1-800-668-2642.